17ème Université d'été de la Défense

JOURNAL DE L'UED

NUMÉRO 4 / 12 SEPTEMBRE 2019

ÉDITO DU GÉNÉRAL D'ARMÉE FRANÇOIS LECOINTRE

Chef d'état-major des Armées

Bienvenue sur le site de la base aérienne 702 d'Avord « capitaine Georges Madon » qui accueille, avec le Centre de formation de la défense de Bourges, la nouvelle édition de l'Université d'été de la Défense.

Au-delà du thème retenu des « mutations de la guerre », qui sera développé tout au long de ces deux journées, je vous invite à échanger avec les civils et militaires de nos Armées, directions et services. Les hommes et les femmes qui défendent les intérêts de la France dans le monde le font avec passion, courage et humilité : en eux réside la véritable richesse de notre institution.

Vous allez assister à différentes présentations au travers desquelles vous pourrez juger par vous-mêmes de la continuité de l'action militaire, qu'elle se déroule sur le territoire national, sur des théâtres en crise ou dans la perspective d'un engagement de haute intensité. Cette capacité résulte du choix d'un modèle d'armée complet, garanti par la loi de programmation militaire 2019-2025.

11, **12** et **13** Septembre **2019**

BOURGES / AVORD

@Univ_Defense
#UED2019

L'ACTU COMMENTÉE PAR 2
Cédric Perrin, Sénateur du Territoire de Belfort, Vice-président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat

FOCUS SUR 4
Les invités internationaux présents à l'UED

LA PAROLE À 10
Isabelle Saurat, Secrétaire générale pour l'administration du ministère des Armées

ARTICLES PARTENAIRES
ONERA 13
MBDA 14

26 663 **LE CHIFFRE DU MOIS**
C'est le nombre de stagiaires formés par le Centre de formation de la défense (CFD) en 2018, dont 5 980 sur le site de Bourges.

CÉDRIC PERRIN
Sénateur du Territoire de Belfort, Vice-président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat
Membre du groupe Les Républicains

INNOVATION DE DÉFENSE : DÉPASSER L'EFFET DE MODE

Le besoin d'innovation n'a jamais été aussi essentiel dans un monde caractérisé par le retour des États puissances, l'émergence d'acteurs non étatiques, tels que les groupes terroristes, l'évolution des théâtres d'opération dans les champs numériques et spatiaux, et la possibilité nouvelle de voir les armées des pays les plus puissants économiquement parfois concurrencées en opérations par un usage efficace de technologies civiles. La supériorité technologique militaire est ainsi concurrencée par l'innovation civile rendant indispensable une captation plus rapide des innovations.

C'est dans ce contexte que la loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 prévoit d'« innover pour faire face aux défis futurs ».

Un rapport sénatorial[1] adopté en juillet dernier pointe trois points de vigilance qui me font craindre que cet objectif ne soit pas atteint :

- l'essentiel de l'augmentation des crédits n'interviendra qu'à mi-programmation, pour atteindre 1 milliard d'euros en 2022,
- les efforts déployés par le Sénat pour rendre l'achat plus agile dans le cadre de la LPM ont purement et simplement été balayés lors de la codification de la commande publique,
- le plan de transformation du ministère des Armées s'organise autour de la nouvelle Agence de l'innovation de défense (AID) qui est placée sous l'autorité hiérarchique de la Direction générale de l'armement (DGA) et dépendante d'elle financièrement.

Or, la condition la plus importante à la réussite de la « greffe » de l'innovation dans la défense

[1] *Rapport d'information de MM. Cédric PERRIN et Jean-Noël GUÉRINI, fait au nom de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat > https://www.senat.fr/notice-rapport/2018/r18-655-notice.html*

est une profonde acculturation des acteurs du monde de la défense. Pour cela, l'AID doit devenir le chef d'orchestre de l'innovation. L'articulation de l'AID avec la DGA doit permettre à l'Agence, en pleine autonomie, de mettre en œuvre la rénovation des procédures, et notamment une plus grande agilité et rapidité des achats, et la réforme de gestion des crédits des PEA qui doivent être de sa responsabilité. Dans le cas contraire, l'AID gérant uniquement le dispositif Rapid ne serait qu'un miroir aux alouettes de l'innovation.

Il me semble enfin que la réussite de cette politique de soutien à l'innovation ne peut se concevoir sans un lien fort avec les territoires : il faut y organiser sa captation. L'AID doit organiser la remontée des innovations et doit pour cela disposer d'un réel maillage territorial. Celui-ci doit être assuré par un réseau de réservistes-innovation chargés de capter l'innovation dans tous les secteurs économiques, auprès des pôles de compétitivité, des clubs et des agences de développement local. Ils devront être également un lien entre l'AID et la direction générale des entreprises, en s'adossant sur les agences décentralisées de la banque publique d'investissement (BPI). L'innovation dans la défense doit être au service de la réindustrialisation durable de nos territoires.

FOCUS SUR LES INVITÉS INTERNATIONAUX PRÉSENTS À L'UED

Colonel Per AKERBLOM

AMBASSADE DE SUÈDE

Attaché de défense, *Defence Attaché*

Général Werner ALBL

AMBASSADE D'ALLEMAGNE

Attaché de défense, *Defence Attaché*

Ieva BARVIKA

PARLEMENT DE LETTONIE (SAEIMA)

Conseillère principale, *Senior advisor of the Defence, Internal Affairs, Corruption Prevention Committee*

Colonel Tim BELOW

AMBASSADE DE GRANDE-BRETAGNE

Attaché de l'Air, *Air Attaché*

Aldis BLUMBERGS

PARLEMENT DE LETTONIE (SAEIMA)

Vice-président, *Deputy chairman of the Defence, Internal Affairs, Corruption Prevention Committee*

Air Commander David BRADSHAW

ARMÉE DE L'AIR, ROYAUME-UNI

Responsable des acquisitions pour l'aviation de combat, *Assistant Chief of Staff Capability Combat Air*

Colonel Markus BUNGERT

AMBASSADE D'ALLEMAGNE

Attaché de l'Air, *Air Attaché*

Julio Francisco Miranda CALHA

ASSEMBLÉE DE LA RÉPUBLIQUE, PORTUGAL

Vice-président de la Commission de Défense nationale du Parlement, *Deputy Chairman of the Portuguese Parliament's National Defence Committee*

FOCUS SUR LES INVITÉS INTERNATIONAUX PRÉSENTS À L'UED

Alastair CAMERON

AMBASSADE DE GRANDE-BRETAGNE

Directeur Défense et Sécurité, Directeur aux Affaires Commerciales, *Defence and Security Director*

Colin CAMERON

ASSOCIATION INTER-PARLEMENTAIRE EUROPÉENNE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE (AESD/ESDA)

Secrétaire Général, *Secretary General*

Xavier COGET

COMMISSION EUROPÉENNE

Membre du cabinet du Vice-président Jyrki KATAINEN, *Member of the Cabinet of Vice President Jyrki KATAINEN*

David COYLE

AMBASSADE DE GRANDE-BRETAGNE

Attaché d'armement, *Defence Equipment Attaché*

Arnaud DANJEAN

PARLEMENT EUROPÉEN

Député européen, membre de la Sous-commission « sécurité et défense » (SEDE), *Member of the European Parliament, Member of the Subcommittee on Security and Defence*

Guillaume de La BROSSE

COMMISSION EUROPÉENNE

Conseiller Défense, *Defence Advisor*

Christian DE VILLEMAGNE

INSTITUT FRANCO-ALLEMAND DE RECHERCHES DE SAINT-LOUIS

Directeur français, *French Director*

Pierre DELSAUX

COMMISSION EUROPÉENNE

Directeur Général adjoint responsable pour l'Espace, *Deputy Director General responsible for Space*

FOCUS SUR LES INVITÉS INTERNATIONAUX PRÉSENTS À L'UED

Muriel DOMENACH

REPRÉSENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE AUPRÈS DE L'OTAN

Ambassadrice, Représentante permanente de la France à l'OTAN, *French NATO Representative*

Nikolay DOTZEV

ASSEMBLÉE NATIONALE, BULGARIE

Expert en chef à la Commission de la Défense, *Chief Expert to the Defence Committee*

Tobias FEHLHABER

AMBASSADE D'ALLEMAGNE

Attaché d'armement, *Counselor for Defence Cooperation*

Ina FILOTE

CHAMBRE DES DÉPUTÉS, PARLEMENT DE ROUMANIE

Conseillère à la Commission de la Défense, de l'Ordre public et de la Sécurité nationale, *Advisor, Committee for Defence, Public Order and National Security*

Pavel FISCHER

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Sénateur, *Senator*

Général Ingo GERHARTZ

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE L'AIR, ALLEMAGNE

Chef d'état-major de l'armée de l'Air, *Air Force Chief of Staff*

Contre-amiral Benigno GONZALEZ-ALLER GROSS

MARINE ESPAGNOLE

Représentation militaire espagnole auprès de l'OTAN / UE à Bruxelles, *Spanish Military Representation to NATO/EU in Brussels*

Camille GRAND

OTAN

Secrétaire Général adjoint pour l'Investissement, *Assistant Secretary General for Defence Investment*

FOCUS SUR LES INVITÉS INTERNATIONAUX PRÉSENTS À L'UED

Général de brigade Amadou Anta GUEYE

CENTRE DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ

Directeur général, *Executive Director*

Général de division Jean-Marc HALTER

AMBASSADE DE SUISSE

Attaché de défense et Doyen du Camna, *Defence Attaché*

Douglas HENDERSON

EUROPEAN SECURITY & DEFENCE ASSOCIATION

Ancien ministre britannique, *Former British Minister*

Sylvia KAINZ-HUBER

COMMISSION EUROPÉENNE

Chef d'Unité Defence 2, *Head of Unit Defence 2*

Jyrki KATAINEN

COMMISSION EUROPÉENNE

Vice-président - DG GROW, *Vice President - DG GROW*

Alain LAMASSOURE

PARLEMENT EUROPÉEN

Ancien député européen et Président de la Commission spéciale sur les rescrits fiscaux, *Former Member of the European Parliament*

Pascal LEGAI

AGENCE SPATIALE EUROPÉENNE

Conseiller Espace & Securité du Directeur des Programmes d'Observation de la Terre, *Senior Advisor Space & Security*

Karin LISSOLA

AMBASSADE DE SUÈDE

Diplomate - affaires politiques et stratégiques, *Diplomat - Political and Security Affairs*

FOCUS SUR LES INVITÉS INTERNATIONAUX PRÉSENTS À L'UED

Nathalie LOISEAU

PARLEMENT EUROPÉEN

Députée européenne, Présidente de la Sous-commission « sécurité et défense » (SEDE), *Member of the European Parliament, Chairwoman of the Subcommittee on Security and Defence*

Nikolaus MEYER-LANDRUT

AMBASSADE D'ALLEMAGNE

Ambassadeur d'Allemagne en France, *Ambassador of Germany in France*

Mihnea MOTOC

CENTRE EUROPÉEN DE STRATÉGIE POLITIQUE

Directeur adjoint, *Deputy Head of EPSC*

Sonar NGOM

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES SÉNÉGALAIS DE L'EXTÉRIEUR

Secrétaire Général adjoint, *Vice Secretary*

Agnès PALOMÉROS-FERRAGU

AEROSPACE AND DEFENCE INDUSTRIES, ASSOCIATION OF EUROPE (ASD)

Directeur de la stratégie, *Chief Strategy Officer*

Simon PATCHING

AMBASSADE D'AUSTRALIE

Attaché de défense adjoint, *Deputy Defence Attaché*

Colonel Allen PEPPER

AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS

Attaché de défense, *Defence Attaché*

Constantin POPOV

ASSEMBLÉE NATIONALE, BULGARIE

Président de la Commission de la Défense, *Chairman of the Defence Committee*

FOCUS SUR LES INVITÉS INTERNATIONAUX PRÉSENTS À L'UED

Juris RANCANS

PARLEMENT DE LETTONIE (SAEIMA)

Président, *Chairman of the Defence, Internal Affairs, Corruption Prevention Committee*

Colonel Ain REKKAND

AMBASSADE D'ESTONIE

Attaché de défense, *Defence Attaché*

Général Javier SALTO

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE L'AIR, ESPAGNE

Chef d'état-major de l'armée de l'Air, *Air Force Chief of Staff*

Contre-amiral Giacinto SCIANDRA

AMBASSADE D'ITALIE

Attaché de défense, *Defence Attaché*

Général de brigade Rob THOMSON

AMBASSADE DE GRANDE-BRETAGNE

Attaché de défense, *Defence Attaché*

Antti TIMONEN

COMMISSION EUROPÉENNE

Membre du cabinet du Vice-président Jyrki KATAINEN, *Member of the Cabinet of Vice President Jyrki KATAINEN*

ISABELLE SAURAT

Secrétaire générale pour l'administration du ministère des Armées

1 Le ministère des Armées a entrepris ces dernières années une transformation pour améliorer son efficacité, simplifier son fonctionnement et permettre à chacun d'exercer ses responsabilités au plus près du besoin des Forces. Alors que vous prenez vos fonctions, comment percevez-vous le rôle du SGA dans cette transformation ? Quelles sont vos grandes priorités ?

Dès sa prise de fonction, la ministre Florence Parly a souhaité donner aux Armées les moyens d'un renouveau à travers une loi de programmation militaire qui permette la remontée en puissance de nos Armées avec pour objectif de consacrer 2% de notre PIB à la Défense d'ici 2025. Parallèlement, la ministre a ouvert 16 chantiers de réformes. Le SGA en pilote 7.

Le Secrétaire général pour l'administration joue un rôle essentiel dans la transformation du ministère. Avec les directions placées sous son autorité, le Secrétaire général pour l'administration inscrit les intérêts du ministère dans les politiques publiques conduites au niveau interministériel et il est responsable de la mission générale de modernisation de l'administration du ministère.

Ainsi, en application des orientations gouvernementales et des directives ministérielles, il assure la mise en œuvre et le suivi des chantiers de transformation et de modernisation du ministère tout en contribuant aux chantiers interministériels.

Alléger notre administration centrale, la rendre plus réactive, plus proche du terrain, s'ouvrir à de nouvelles méthodes de travail pour renforcer notre efficacité et notre capacité à piloter des politiques publiques et à définir de nouvelles stratégies, c'est ainsi que je vois le rôle du SGA. Il devra continuer à prendre toute sa part dans les chantiers de transformation numérique : le portail e-pmi, le portail e-social, un chatbot JDC… sont déjà en service. Nous renforcerons l'accès numérique aux services. Le CFD de Bourges qui accueille les ateliers de l'UED est un centre de formation du SGA. Il forme près de 30 000 stagiaires par an dont 25% de militaires et il propose également des sessions en *e-learning*.

La modernisation du ministère passe par une amélioration et une simplification de nos

procédures au profit des personnels. La LPM contient un chapitre de mesures de simplification que nous avons commencé à mettre en œuvre concernant la réglementation des marchés ou la rémunération des Armées pour services rendus. Tous les processus les plus importants pour nos administrés doivent être examinés avec l'objectif de les alléger et de les numériser lorsque cela est possible. A cet égard, ce qui a été fait dans le domaine des pensions militaires d'invalidité avec la réforme du contentieux des PMI et le portail e-pmi, première étape de la Maison numérique, des blessés est un bon exemple.

D'autres chantiers nous ont été confiés, notamment ceux relatifs à la modernisation de la gestion budgétaire et comptable et à la modernisation de la gestion des ressources humaines. Leur contenu, leur ampleur dépendent largement des chantiers interministériels. Nous avons fait des propositions. Certaines en matière RH ont été reprises dans la LPM et feront l'objet d'expérimentations en 2019. D'autres en matière financière se sont traduites par un allègement du contrôle budgétaire et comptable qui seront mises en œuvre en 2019.

Enfin, une phase de préfiguration du SNU vient d'être menée à bien. Le module Défense et mémoire préparé sous le pilotage de la direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) en liaison avec la DPMA et l'État-major des Armées, a été très bien accueilli par les jeunes.

Nous devons maintenir en parallèle l'organisation d'une JDC de qualité et soutenir le développement du Service militaire volontaire. Nous préparons dès à présent les phases suivantes du SNU côté Armées.

2 Dans un contexte de LPM « à hauteur d'homme » qui se traduit par la volonté de mettre la condition du militaire au cœur du dispositif, comment le SGA contribue-t-il à cet effort ?

Le SGA a fortement contribué à la préparation de la LPM et il est un acteur majeur de sa mise en œuvre. Quand on évoque une LPM « à hauteur d'homme », il faut savoir que c'est au sein du SGA qu'est pilotée en liaison étroite avec les Armées, directions et services, la mise en place du plan famille, que sont étudiés de nouveaux droits, de nouvelles mesures, pour les militaires, leurs familles et également les blessés.

Pour les blessés, le délai de traitement des pensions, les conditions de prise en charge des prothèses, la révision du code des pensions militaires d'invalidité, les modalités de traitement du contentieux des pensions militaires d'invalidité sont une préoccupation permanente des services du SGA.

Pour le soutien au quotidien, le Service d'infrastructure de la défense et la DPMA (direction des patrimoines, de la mémoire et des archives) œuvrent à l'amélioration de l'hébergement des militaires et il reste beaucoup à faire dans ce domaine. Par ailleurs, la Direction des ressources humaines offre, à travers le réseau de l'agence de reconversion Défense Mobilité dont nous avons fêté les 10 ans, des reclassements pour plus de 60% des militaires dans l'année qui suit leur départ. Le réseau exceptionnel de l'action sociale accompagne civils et militaires avec beaucoup de dévouement, notamment dans les moments les plus difficiles et contribue très largement à mettre en œuvre le plan famille.

La mise en œuvre par la DRHMD et l'IGESA du portail e-social fait partie des nouveautés destinées à améliorer le service aux familles. L'IGESA poursuit d'ailleurs la mise en œuvre de son plan stratégique pour 2020 et modernise ses offres et ses installations.

3 Dans le cadre de l'évolution prévue de la fonction publique, notamment vis-à-vis de la réforme des retraites, comment garantir les spécificités du métier des armes ?

Comme l'a affirmé le Président de la République à plusieurs reprises, l'application de cette réforme aux militaires devra prendre en compte les besoins opérationnels de nos Armées et l'impératif de jeunesse qui caractérise notre modèle d'armée.

Le Président de la République a également rappelé la place des pensions militaires dans la condition militaire lors de son intervention à Brienne le 13 juillet dernier :

« L'état militaire est singulier et cette singularité nous oblige à tracer un chemin propre, balisé par le statut militaire, qui prévoit une juste compensation aux contraintes et sujétions qui s'imposent à vous. [...] Les pensions militaires relèvent d'abord de la condition militaire, d'un contrat passé entre la Nation et ses armées. »

Les préconisations du haut-commissaire s'agissant des militaires sont adaptées aux besoins propres des Armées. Le système universel en points est par ailleurs plus favorable que le système actuel aux militaires qui font des carrières courtes.

Ces préconisations donneront lieu à un long travail de concertation dans le cadre défini par le Premier ministre.

La ministre des Armées est personnellement engagée sur ce dossier et sera très attentive aux modalités précises de mise en œuvre et d'adaptation de ces préconisations.

ONERA
THE FRENCH AEROSPACE LAB

Assumons la prise de risque !

Pour espérer de hauts gains il est souvent nécessaire de prendre des risques. C'est aussi vrai en ce qui concerne la recherche pour laquelle il est nécessaire de vaincre l'aversion bien française au risque et surtout d'en assumer les conséquences. La recherche publique est précisément là pour cela. A ce titre, l'ONERA doit savoir concilier la dynamique des programmes d'armement et celle de l'innovation très rapide de certains secteurs.

En cette année de célébration du cinquantième anniversaire de la mission Apollo 11, rappelons-nous cet extrait du discours du Président Kennedy du 12 septembre 1962 à l'Université Rice à Houston : « *Nous avons choisi d'aller sur la Lune. Nous avons choisi d'aller sur la Lune au cours de cette décennie et d'accomplir d'autres choses encore, non pas parce que c'est facile, mais justement parce que c'est difficile* ».

Il serait délicat de trouver aujourd'hui encore un exemple plus démonstratif d'une prise de risque aussi assumée ; souvenons-nous aussi qu'un discours était prêt dans l'éventualité d'un échec de la mission dans lequel les astronautes seraient restés sur la lune. Assurément au début des années soixante le jeune âge du spatial – tant pour la recherche que pour l'industrie – favorisait l'ambition et l'audace.

Plus modestement et sans attendre de miracle en termes de programme, il faut que nous nous saisissions des opportunités qu'offre l'époque actuelle et à nouveau on peut en trouver dans le spatial. Après tout le « *New Space* » est d'abord basé sur l'acceptation d'un risque.

Une institution bien établie développe naturellement au fil des années une aversion au risque au fur et à mesure qu'elle se structure ; cette aversion se concrétise notamment par un important corpus de procédures de tous types. A l'inverse de petites entreprises, start-up ou autres ne peuvent s'offrir le luxe de faire compliqué : elles n'en ont tout simplement pas les moyens et on les trouve naturellement sur des secteurs peu fréquentés par les grandes.

N'oublions pas que l'émergence d'acteurs comme Space X dans le domaine des lanceurs s'est d'abord fondée sur une revisite des processus d'élaboration et de fabrication avant de s'attaquer à des innovations techniques proprement dites qui allaient aboutir aux lanceurs partiellement réutilisables qui font la Une aujourd'hui.

Toutes proportions gardées, la recherche doit s'inspirer de cela en développant cette simplicité et en retournant aux fondamentaux de la valeur : la primauté de la technique et de la science dans son activité en se dégageant de contraintes non adaptées à son travail. Là où la créativité et l'enthousiasme dominent chez des chercheurs et des ingénieurs, il n'est pas question d'y répondre par des procédures ! Nous devons insuffler dans nos projets un peu de cette culture américaine du « essayer, éventuellement échouer mais à coup sûr apprendre » en allant rapidement vers des démonstrations technologiques.

Bruno SAINJON
Président-Directeur général de l'ONERA

Accompagner les Armées pour affronter les menaces de demain

*Entretien avec **Eric BÉRANGER**, Président exécutif de MBDA*

1 Parmi les mutations de la guerre, quelle est pour vous la plus importante ?

Indéniablement, le déni d'accès et l'interdiction de zone, le fameux A2/AD. C'est la rupture majeure des dernières années. Les pays occidentaux ont bénéficié d'une liberté de manœuvre incroyable à partir des années 1990. La complexification du monde et l'arrivée de défenses aériennes toujours plus performantes, notamment les S-300 et S-400 russes, ont changé la donne. Or, sans maîtrise de l'espace aérien, toutes les opérations militaires sont compromises. Il suffit de penser au rôle décisif du commandant de Rose, le père de l'avion de chasse, dès la Première Guerre mondiale. Tout l'enjeu est donc de restaurer la maîtrise de l'air par la capacité de pénétration. MBDA y jouera un rôle de premier ordre par sa capacité à comprendre les systèmes adverses et à concevoir des solutions pour les affronter, en attaque comme en défense.

2 Quels sont les atouts de MBDA pour répondre aux besoins des Armées ?

Notre force est de combiner un savoir-faire couvrant à la fois la frappe dans la profondeur et la défense aérienne élargie. MBDA est le seul acteur européen couvrant l'ensemble de ces compétences. Grâce à notre assise multinationale, nous avons la taille critique pour les maîtriser pleinement. Cela fait de MBDA un partenaire essentiel des futurs systèmes de combat aérien. Leur développement pose des défis pour atteindre les performances requises : précision, modularité et connectivité mais aussi, selon les cas, furtivité, manœuvrabilité et vitesse. En tant qu'expert de la couche armement dans toutes ses dimensions, MBDA a tous les atouts pour apporter des solutions innovantes optimisant les effets cinétiques et non-cinétiques des missiles et des effecteurs connectés.

3 L'Union européenne doit-elle jouer un rôle dans le développement des capacités futures ?

La taille critique est une dimension importante pour répondre efficacement aux besoins des Armées. Pour des systèmes complexes, la bonne échelle dépasse nécessairement un cadre purement national – que ce soit en termes de budget ou de centres d'excellence. La réussite des partenariats franco-britannique, initiée autour du Scalp, ou franco-italienne, avec l'Aster, parle d'elle-même. L'ADN de MBDA explique pourquoi nous soutenons avec enthousiasme les coopérations à l'échelle européenne, surtout quand elles sont porteuses d'intégration. C'est pourquoi la CSP et le FEDéf sont des dynamiques vertueuses qui méritent d'être consolidées au service de l'autonomie stratégique. Il faut cependant s'assurer que leurs règles soient les plus favorables possibles à une base industrielle pérenne et compétitive, ce qui requiert de tenir compte de la contribution de notre industrie aux enjeux de souveraineté et d'établir un partenariat stratégique avec le Royaume-Uni après le Brexit.

Helping Armed Forces to face tomorrow's threats

*Interview with **ERIC BÉRANGER**, CEO, MBDA*

1 Among conflict changes, what is the most important in your perspective?

It seems obvious that A2/AD constitutes the most problematic issue. It represents the major disruption that has occurred in recent years. Western countries had benefitted from an incredible freedom to operate from the 1990s. In few recent years, there was a sea of change. The complexification of the world and the arrival of ever more effective air defences, including Russian S-300s and S-400s, have changed the rules. Indeed, without a clear air dominance, all military operations could be jeopardized whatever domain is concerned. This need is more critical than ever. What is at stake is thus to restore air dominance thanks to adequate penetration power. MBDA will play a leading role through its ability to fully understand opposite systems and to conceive solutions to overcome them, in both offensive and defensive perspectives.

2 What are MBDA's strengths to fulfil the needs of Armed Forces?

Combining different kinds of knowhow covering, at the same time, deep strike capacities and extended air defence is our main strength. MBDA is the only European company that provides all these competences. Thanks to our multinational footprint, we are able to achieve critical mass to fully master them. Therefore, MBDA constitutes a critical partner for future combat air systems. There are many challenges to develop these capabilities: accuracy, modularity and connectedness but also, from case to case, stealth, manoeuvrability and speed. As the expert of the "armament layer" in all its dimensions, MBDA can mobilise many resources to provide innovative solutions, optimising kinetic and non-kinetic effects from missiles and connected effectors (like remote carriers).

3 What role should the European Union play in the development of future capabilities?

Critical mass is an essential dimension to satisfy the needs of Armed Forces in a truly effective manner. Regarding complex systems, the appropriate scale goes necessarily beyond a purely national perimeter – for either budget or centres-of-excellence grounds. The success of the Franco-British partnership, initiated with Scalp EG/Storm Shadow, or the Franco-Italian one, with Aster, speaks for itself. MBDA's DNA explains why we enthusiastically support cooperative schemes at the European level, especially when they nurture industrial integration. This is the reason why PESCO and EDF constitute virtuous dynamics that deserve being consolidated to support strategic autonomy. Nevertheless, it is necessary to make sure that corresponding rules are the most favourable possible to a competitive and sustainable industrial base. This requires to take account of the contribution of our industry to sovereignty stakes and to set up a strategic partnership with the United Kingdom after Brexit.

17ème Université d'été de la Défense

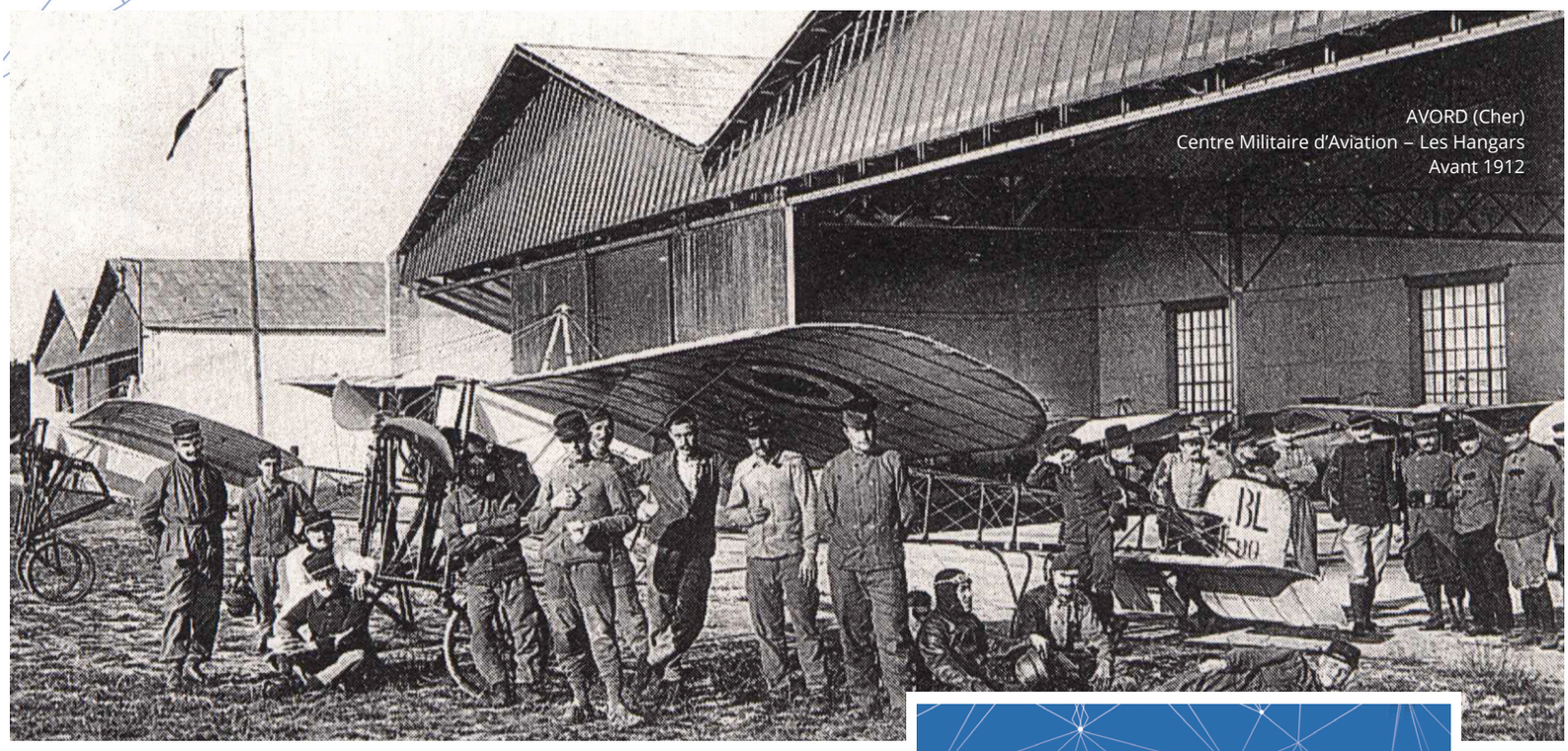

AVORD (Cher)
Centre Militaire d'Aviation – Les Hangars
Avant 1912

SAUREZ-VOUS RETROUVER LA DATE DU PREMIER VOL DE CHACUN DE CES AVIONS ?

AMD-BA Atlantique 2	1	*20XX*
Fouga Magister	2	2000
AMD-BA Mirage 4000	3	1991
Snecma C-450 Coléoptère	4	1981
SPAD S.XIII	5	1979
Next Generation Fighter	6	1959
Latécoère 28	7	1957
Loire-Nieuport L.N 401	8	1952
Nord-Aviation 1500 Griffon II	9	1938
Eurocopter H225M Caracal	10	1927
Dassault Aviation Rafale C01	11	1917

PARTENARIATS

Louis-Gonzague ADAM
lgadam@ceis.eu
Tél. : +33 (0)1 45 55 39 99
Port. : +33 (0)6 81 93 93 44

ORGANISATION

Mélodie REYNAUD
mreynaud@ceis.eu
Tél. : +33 (0)1 45 55 92 44

Margot COLDEFY
organisation@universite-defense.org
Tél. : +33 (0)1 45 55 90 96

6. 20XX / 10. 2000 / 11. 1991 / 1. 1981 / 3. 1979 / 4. 1959 / 9. 1957 / 2. 1952 / 8. 1938 / 7. 1927 / 5. 1917